MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 10 avril 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00019** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) MONSIEUR KEDDOUH NABIL
24 RUE GUSTAVE CARIOT
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par SNCF Réseau, remplacement des vitrages actuels par de nouveaux vitrages acoustiques.

Les menuiseries en PVC blanc ou bois seront remplacées par des menuiseries en PVC bicolore (plaqué bois intérieur - blanc extérieur).

Mode de pose : méthode de rénovation. Prévoir la dépose des menuiseries existantes si ces dernières sont posées en rénovation

Sur un terrain sis 200B RUE DE PARIS
Cadastré AH506

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 10 AVR. 2026

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIAKATE

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00019** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le
L'Appariteur,